



Pays de la Loire

TERRE DE LIENS PAYS DE LA LOIRE



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Les terres agricoles nous nourrissent, des paysans en vivent, du travail agricole dépend notre santé à tous.

Aujourd'hui, en Pays de la Loire, on compte **26 400** structures agricoles, soit **un recul de 23% en 10 ans**¹. Dans le même temps, leur **surface moyenne a augmenté de 18 hectares pour atteindre 79 hectares**, soit 10 hectares de plus que la moyenne nationale. Cette évolution s'accompagne d'une **baisse de 9% du travail agricole**, au sein duquel la main d'œuvre familiale se réduit au profit du salariat.

En parallèle, le renouvellement des générations d'agriculteurs atteint un stade critique : **près de la moitié des agriculteurs en activité parviendront à l'âge de la retraite d'ici 2030**, dans un contexte où la transmission familiale est de moins en moins pratiquée.

Il faut urgemment installer de nouveaux paysans.

Mais le prix des terres et du bâti est souvent un frein à l'installation, alors que l'artificialisation se poursuit : **en 50 ans, le prix moyen de l'hectare en France a été multiplié par 36.**

Le recensement agricole montre aussi des évolutions positives : **19,9% des exploitations vendent en circuits courts (+5.3 points en 10 ans)** et **13,8% sont en agriculture biologique (+9.3 points)**, un taux supérieur de 1,7 point à la moyenne nationale.



13,8%
des exploitations en bio
(+9,3 points)

RECENSEMENT AGRICOLE EN PAYS DE LA LOIRE

2010-2020

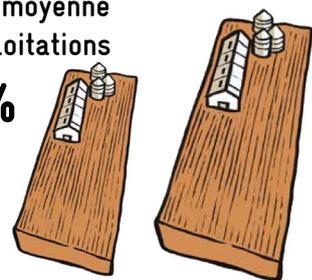
(¹tous les chiffres de cette page sont issus du Recensement Agreste)

-7 935 fermes
(-23%)



Surface moyenne
des exploitations

+30%



chefs d'exploitation
-20%



emploi agricole
-9%

Ce contexte montre à quel point **la mission de Terre de Liens Pays de la Loire est essentielle aujourd'hui** : tout au long de l'année, avec la participation active de citoyens de l'ensemble du territoire régional, nous nous mobilisons pour préserver les terres agricoles, faciliter l'accès des paysans à la terre et développer l'agriculture biologique et paysanne.

Cet engagement non lucratif, ouvert et désintéressé a été entériné en 2017 par l'administration fiscale qui a reconnu notre **association d'intérêt général**, nous permettant de délivrer des reçus fiscaux à nos donateurs afin qu'ils puissent bénéficier d'une réduction d'impôt. Nouveauté en 2021, les adhésions sont aussi déductibles d'impôts.

Terre de Liens Pays de la Loire travaille en réseaux !

Nous faisons partie du **mouvement national Terre de Liens** et construisons en Pays de la Loire des partenariats de plus en plus denses au service de la préservation des terres agricoles et de l'autonomie paysanne.

Le **mouvement national Terre de Liens**, c'est :

Une **fédération nationale** et **19 associations régionales**, qui oeuvrent partout en France pour faciliter l'accès des paysans à la terre, informer et mobiliser les citoyens, accompagner les collectivités.

Une **foncière nationale**, société ouverte aux actionnaires citoyens qui assure le portage des souscriptions citoyennes et des acquisitions de fermes.

Une **fondation** nationale, qui reçoit les fermes en don ou legs pour une gestion des terres agricoles respectueuse de l'écosystème sur le temps long.



Pays de la Loire

En région Pays de la Loire, le réseau se développe au service de l'installation et de la transmission agricoles :

Passeurs de Terres est l'outil foncier coopératif régional initié par Terre de Liens Pays de la Loire et fondé avec des organisations paysannes et naturalistes. Complémentaire de la foncière nationale, il permet d'apporter une réponse diversifiée aux besoins des paysans (notamment sur la gestion du bâti), de renforcer la relation entre citoyens et fermiers, d'œuvrer de manière concertée à la biodiversité sur les fermes et de consolider le partenariat avec les acteurs locaux (LPO, GAB, AFOCG).

Le **réseau TACTS (Tous unis pour une agriculture citoyenne, territoriale et solidaire)** rassemble la majorité des acteurs de l'agriculture paysanne en Pays de la Loire avec, notamment, pour préoccupation collective l'accompagnement à l'installation et la transmission des terres agricoles. Ce réseau se décline progressivement à l'échelle des départements.

Les faits marquants de l'année

- Après trois années de travail, **la coopérative Passeurs de Terres prend son envol** avec le recrutement d'une coordinatrice en novembre 2021. Elle résulte d'un travail intense des bénévoles et salariés de Terre de Liens Pays de la Loire et de ses partenaires, pour proposer une solution locale d'acquisition du foncier agricole, complémentaire de la Foncière nationale Terre de Liens.



- Terre de Liens Pays de la Loire reçoit des **sollicitations de collectivités en forte hausse**, pour accompagner des projets alimentaires territoriaux, évaluer l'incidence foncière de la loi Egalim (qui fait évoluer les règles d'approvisionnement de la restauration collective), envisager l'avenir de parcelles à fort enjeu écologique. Ces interpellations témoignent de la crédibilité de notre association, identifiée comme ressource pour de nombreux partenaires. **Pour répondre à cette activité croissante, une salariée chargée de la communication et des partenariats a été recrutée en septembre 2021.**

- Terre de Liens Pays de la Loire a fêté son dixième anniversaire « +1 »** en 2021, l'occasion d'enfin se retrouver après des réunions 2020 essentiellement en visioconférence.

- Le contexte de crise sanitaire a assurément eu une incidence sur l'activité de l'association et de ses interlocuteurs : moindres occasions de se rencontrer, de prendre part à des événements, ralentissement des procédures d'acquisition et de la mobilisation citoyenne.

- Conséquence mécanique de l'engagement de plus de dix ans de notre association et de notre tradition dynamique d'achat foncier, un temps croissant est consacré au suivi des **différentes étapes du cycle de vie d'une ferme Terre de Liens** : compléments d'acquisitions, modifications et ajouts de preneurs... Des étapes dont le suivi est important et qui nécessitent du temps.

- En avril 2021, la plateforme « Objectif Terres » a été lancée** par la Fédération nationale Terre de Liens, avec la participation active des associations territoriales. Une plateforme de mise en relation entre cédants et porteurs de projets très bien appropriée par les acteurs du secteur, qui répond à un besoin réel et permet aux salariés et bénévoles de Terre de Liens Pays de la Loire de se concentrer sur les étapes suivantes de l'accompagnement. Les annonces concernant les Pays de la Loire sont modérées par notre médiateur foncier.



www.objectif-terres.org

Les chiffres de l'année



318
adhérents

68
donateurs

14
administrateurs
+5 invités

3
salariés
pour 2,7 ETP
+ 0.13 ETP mutualisé en
compta-administration

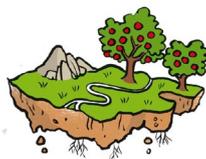
177 969 €
de budget



559 615 €
de souscriptions

Le travail de notre association génère plus de trois fois
son budget en souscriptions citoyennes !

1
coopérative
foncière
régionale



1
ferme acquise
pour
13 ha

31
fermes au total
pour
585,5 ha

140
primo-accueils

80
annonces
sur « Objectif Terres »

26
participations à
événements et stands



9
projets territoriaux
conventionnés avec des
partenaires publics

3
sessions de formation
pour les collectivités

Une association citoyenne !

Les adhérents, un soutien essentiel

Une association, c'est en premier lieu la communauté de ses adhérents, réunis autour d'une vision et d'une action commune et désintéressée.

En adhérant à Terre de Liens Pays de la Loire, les citoyens s'engagent pour la préservation des terres agricoles et l'installation de paysans. Ils contribuent à faire de Terre de Liens l'un des porte-parole d'une expression citoyenne construite avec tous les acteurs engagés à ses côtés : paysans en devenir, déjà installés ou en fin d'activité, fermiers Terre de Liens, consommateurs, voisins... Par leur adhésion, ils assurent l'indépendance de l'association et de son propos.

En 2021, **318 personnes ont adhéré** à Terre de Liens Pays de la Loire. Cette année est marquée par un recul du nombre d'adhérents par rapport à 2020, après une période de constante augmentation depuis la création de l'association. La mobilisation et le soutien restent néanmoins bien ancrés : notre association régionale s'affiche comme l'une des plus dynamiques de France et 2022 montrera un rebond.

Cette année, nous comptons **68 donateurs**. Depuis décembre 2017, l'association, reconnue d'intérêt général, peut émettre des reçus fiscaux pour les dons qu'elle reçoit. Depuis 2021, les adhésions tout comme les dons sont désormais déductibles d'impôts.

Cette participation soutenue est le résultat d'un engagement reconnu pour le foncier agricole et d'une forte mobilisation des bénévoles et des salariés pour faire connaître notre action, sensibiliser les citoyens et leur donner envie de s'engager à nos côtés.



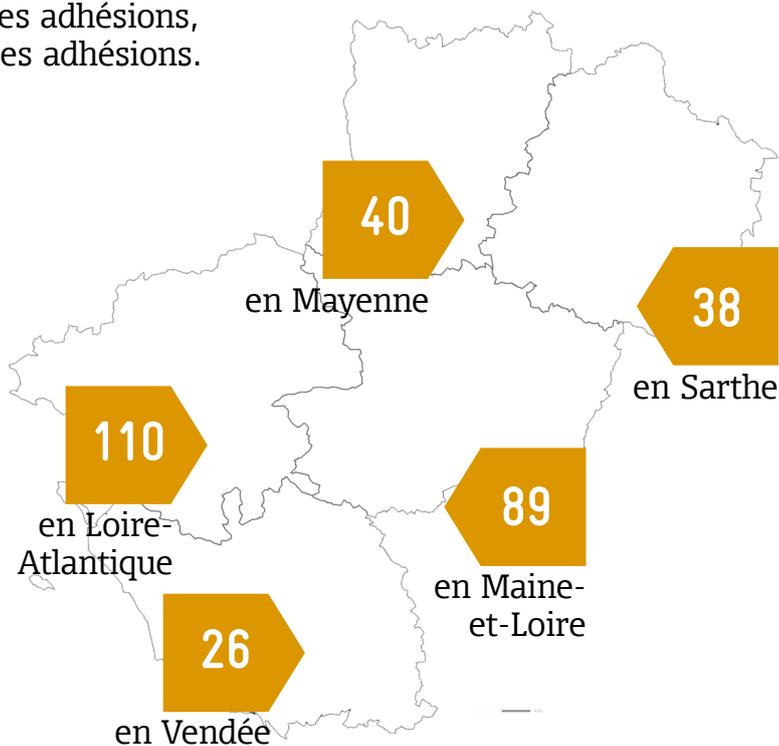
Les adhésions à l'échelle des départements

La répartition des adhésions est contrastée et à mettre en regard avec la démographie des départements de la région :

- la Loire-Atlantique (38% de la population régionale) représente 36% des adhésions,
- le Maine-et-Loire (22% de la population) 29% des adhésions,
- la Mayenne (8% de la population) 13% des adhésions,
- la Sarthe (15% de la population) 13% des adhésions,
- la Vendée (18% de la population) 9% des adhésions.

Terre de Liens Pays de la Loire s'attache à déployer des projets sur tout le territoire : les projets menés au plus près du lieu de vie des habitants sont un puissant levier d'adhésions.

La Vendée et la Sarthe sont ainsi des priorités pour les années à venir.



+ 15 adhérents vivant hors de la Région.

Quel que soit votre degré d'investissement, vous faites vivre l'association Terre de Liens Pays de la Loire et participez à l'émergence de dynamiques collectives pour le développement de projets agricoles biologiques et paysans sur le territoire.

Au-delà des adhérents, de nombreux sympathisants, amis, actionnaires ou donateurs participent à la mobilisation autour du projet Terre de Liens, et soutiennent son travail. N'hésitons pas à leur proposer l'adhésion à Terre de Liens Pays de la Loire quand l'occasion se présente, c'est l'addition de toutes nos contributions qui nous permet chaque année de faire pousser de nouvelles fermes !

Accompagner l'installation et la transmission : ce que fait Terre de Liens Pays de la Loire

Quand un paysan cherche à s'installer, **l'accès à la terre est une étape critique de l'installation** : il nécessite des moyens importants alors que l'activité ne génère pas encore de ressources. Dans le même temps, les interlocuteurs se multiplient : propriétaires cédants, Safer, banques, CDOA, structures d'accompagnement à l'installation, homologues, futurs voisins, fournisseurs et clients...

Cette étape peut être encore plus complexe en raison de facteurs sociaux, géographiques, techniques ou administratifs. Les futur-es paysan-nes qui ne sont pas issus du milieu agricole ou du territoire sur lequel ils souhaitent s'installer, âgés de plus de 40 ans, en reconversion professionnelle ou s'inscrivant dans des projets non conventionnels rencontrent souvent plus de difficultés pour trouver une terre et enfin lancer leur activité agricole.

Conseiller, orienter

J'ai un projet de polyculture élevage, je dois déjà acheter tout le matériel, je ne bouclerai pas mon projet si je dois en plus acheter les terres et le bâtiment. Vous auriez une solution ?

Nous avons hérité des terres de nos parents, aucun d'entre nous n'est agriculteur, comment nous assurer que ces terres restent agricoles et que l'environnement soit préservé ?

Je veux qu'après nous d'autres prennent la suite sans casser tout ce qu'on aura construit.

On a trouvé un endroit génial, là il y aura les petits fruits, là l'atelier de transformation, là les brebis. La Safer a preempté. Vous croyez que ça peut le faire ?

Pour vivre de mon activité j'ai besoin de 10 hectares de plus, ils vendent à côté mais les terres risquent de partir à l'agrandissement d'exploitations déjà énormes, comment on fait ?

Autour de moi les terres agricoles disparaissent, la nature devient silencieuse, je ne suis pas agricultrice mais je veux m'engager pour soutenir des projets qui ont du sens pour moi. Comment m'impliquer ?

C'est à toutes ces questions et bien d'autres que Terre de Liens Pays de la Loire répond chaque jour. Nous apportons ressources, contacts et conseils pour permettre à des paysans, des propriétaires, des citoyens concernés de faire les choix qui correspondent le mieux à leurs aspirations et aux réalités locales.

Après 18 ans d'existence à l'échelle nationale et 11 en région, nous avons consolidé une expertise qui fait l'une des spécificités reconnues de Terre de Liens et nourrit plusieurs guides pratiques à destination des porteurs de projets agricoles, des propriétaires, des collectivités et des citoyens, parmi lesquels :



Elaborer une stratégie d'accès au foncier
Terre de Liens
Pays de la Loire



Trouver une terre pour mon projet agricole
Fédération Terre de Liens



Guide foncier pour proprié' terre
Terre de Liens Bretagne et
Pays de la Loire



Guide de la propriété foncière agricole responsable
Fédération Terre de Liens



Le foncier agricole, un outil pour la protection de l'eau
Terre de Liens
Pays de la Loire

L'objectif n'est pas de faire à la place des porteurs de projets, mais de les aider à mettre en place leur propre stratégie de recherche de foncier.

Notre accompagnement se construit **en complémentarité avec les dispositifs institutionnels** (Point accueil installation transmission, animé par la Chambre d'Agriculture) **et en articulation avec de nombreux acteurs de l'agriculture paysanne**, qui accompagnent les paysans en amont et en aval de la recherche de foncier : ARDEAR (Association régionale pour le développement de l'emploi agricole et rural), CAB (Coordination pour l'agriculture biologique), CIAP (Coopérative pour l'installation en agriculture paysanne), CIVAM (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural)...

Terre de Liens Pays de la Loire intervient régulièrement lors de **temps d'information collectifs** à destination des paysans qui souhaitent s'installer. Nous participons également aux **formations «De l'idée au projet»** organisées par les ADEAR (4 cette année, en Mayenne, Sarthe et Maine-et-Loire), ainsi que dans des **établissements d'enseignement** qui accueillent de futurs agriculteurs (MFR, établissements délivrant le BPREA en Vendée, Maine-et-Loire...).
Le réseau TACTS est une réponse collective à cette préoccupation collective pour l'installation et la transmission agricoles.

L'association peut communiquer aux porteurs de projet les opportunités foncières dont elle a connaissance. En effet, notre association est également identifiée par les personnes souhaitant transmettre leur exploitation, qu'elles en soient propriétaires ou locataires.

Les départs en retraite d'agriculteurs étant de plus en plus nombreux, le nombre de cédants qui nous contactent croît également. Ils ont généralement à cœur de préserver l'unité de leur ferme et d'y accueillir une nouvelle génération d'agriculteurs aux pratiques respectueuses de l'environnement. En appui de nos conseils, la plateforme **Objectif Terres** est une réponse concrète à leur recherche de repreneurs partageant leurs préoccupations.

En 2021, ce sont
60 cédants
et
80 porteurs de projets
qui ont été accueillis.



Acquérir des terres agricoles ensemble !



Terre de Liens permet l'acquisition collective des terres par l'épargne citoyenne tout en assurant la relation, technique et énergivore, avec les interlocuteurs de la chaîne foncière, du ou des propriétaires au notaire. **L'accompagnement se fonde sur un partage de principes : agriculture paysanne et biologique, transmissibilité des terres au fil des générations, implication des citoyens autour d'une agriculture saine, soutenable et nourricière.**

Après la **première prise de contact** qui permet d'échanger sur les principes de l'acquisition collective du foncier agricole, **une visite des terres est menée par un groupe local de bénévoles** qui assurent une première analyse du site et du projet.

A SAVOIR...

Si l'acquisition est préparée par Terre de Liens Pays de la Loire, association d'intérêt général, elle est ensuite portée par l'un des deux opérateurs fonciers (Foncière et Passeurs de Terres) qui sont de statut sociétaire pour permettre l'actionnariat citoyen : seule une société peut proposer des souscriptions citoyennes, sous le contrôle de l'autorité des marchés financiers.

Ainsi, le budget que l'association consacre aux acquisitions, c'est en large partie du temps salarié, le temps indispensable pour rendre ces acquisitions possibles et orienter l'épargne citoyenne vers des fermes nouvelles ou des fermes à faire grandir, dans notre région.

Si le projet est cohérent avec notre charte, le site adapté et le montage suffisamment avancé pour une installation, il passe entre les mains du médiateur foncier qui évalue le projet avec un regard juridique, financier, environnemental.

Tout au long de la relation, **les paysans comme l'association envisagent les options : un achat mené par Terre de Liens avec la Foncière nationale ou la coopérative régionale Passeurs de Terres, ou un achat collectif mené par les paysans au travers d'un groupement foncier agricole (GFA) ou d'une société civile immobilière (SCI), accompagné par Terre de Liens.** Chaque solution a ses avantages et ses contraintes, selon que les paysans souhaitent avoir la main sur le bâti et les cultures permanentes pendant la durée du bail ou non, selon les contraintes de calendrier, selon les capacités à mobiliser du monde pour la réussite du projet...

Suite aux visites engagées en 2021, trois nouveaux projets étaient en cours d'instruction en fin d'année.

L'intervention de Terre de Liens Pays de la Loire peut concerner de multiples situations : permettre une installation, regrouper des parcelles pour constituer des fermes viables et transmissibles, pérenniser une ferme en réduisant le nombre de propriétaires, favoriser la reconquête agricole de friches, acquérir une parcelle pour permettre à une ferme de s'agrandir...

Au fil du temps, nous assumons également d'autres étapes du cycle de vie d'une ferme : arrivée de nouveaux associés, changements de preneurs... Ces étapes essentielles, qui nécessitent une implication croissante du médiateur foncier, ne se traduisent pas nécessairement par des acquisitions mais sont indispensables à la pérennité des fermes Terre de Liens.

En 2021,

- une nouvelle associée rejoignait le GAEC Radis Et Co à la Gorronnière (53),
- deux projets de transmission étaient en cours d'accompagnement,
- quatre projets d'extension/complément d'acquisition étaient à l'instruction.



Se former pour bien accompagner

En 2021, des bénévoles de Terre de Liens Pays de la Loire ont bénéficié des formations suivantes, pour renforcer leur connaissance des problématiques du foncier agricole et renforcer leurs compétences en matière de diagnostic des sols et du suivi du bâti :

- **Diagnostic HUMUS** : focus sur le sol (module 1), focus sur la biodiversité et le bail rural environnemental (module 2) [formation assurée par la Fédération Terre de Liens]
- **Accompagner l'accès collectif et solidaire au foncier par les SCI et GFA** [formation assurée par la Fédération Terre de Liens]
- **Suivi du bâti agricole** [formation assurée par Terre de Liens Pays de la Loire]

Cette démarche est à renforcer pour consolider les groupes locaux de bénévoles et leur implication dans les démarches d'acquisition et de suivi des fermes.

Une journée régionale des bénévoles devait avoir lieu au premier semestre 2021. En raison de la crise sanitaire, elle a finalement été programmée sous la forme d'un webinaire en soirée, le 12 avril sur la thématique « **Comment agir avec Terre de Liens pour préserver la Biodiversité ?** », qui a rassemblé une douzaine de participants.

Le moteur des acquisitions Terre de Liens : l'épargne citoyenne

Le principe général de l'épargne citoyenne mobilisée pour l'acquisition collective de fermes Terre de Liens s'appuie sur les principes de l'économie sociale et solidaire : **les moyens financiers vont aux projets, l'enjeu premier n'est pas la distribution de bénéfices aux actionnaires.** Pour sécuriser le modèle et assurer une rotation fluide du capital, les souscripteurs sont invités à mettre leur épargne à disposition durant au moins cinq années. La rémunération des souscriptions est très modérée et l'engagement des souscripteurs s'inscrit sur plusieurs années (5 ans étant une durée minimale de référence) : il s'agit avant tout de donner du sens à son épargne, et de contribuer dans la durée à des projets à forte utilité sociale, souvent près de chez soi.

Les souscriptions ont connu un développement dynamique ces dernières années et montrent l'écho grandissant du projet Terre de Liens pour les citoyens. Il nous faut toutefois rester attentifs : comme toute démarche d'épargne, la souscription citoyenne est sensible à la conjoncture économique, notamment en période d'inflation.



559 615 €
de souscriptions en 2021 :
366 415 € par la Foncière nationale
233 200 € par la coopérative
Passeurs de Terres

2019 : 412 691 €
2020 : 724 624 €

Les souscriptions à Passeurs de Terres

	Montant total des souscriptions	Dont souscriptions dédiées*
2019	232 500 €	124 500 €
2020	228 600 €	158 000 €
2021	233 200 €	102 100 €

*souscriptions dédiées à des fermes précises par les souscripteurs

Au 31 décembre 2021, Passeurs de Terres comptait 284 sociétaires (260 en 2020). Le cumul des souscriptions depuis la création de la coopérative s'élevait à la même date à 733 300 €.

En 2021, la collecte était ouverte pour **5 fermes** :

- Bois-Olive, à Bouaye (44)
- Les Roches, à Couëron (44)
- La Champenièrre, à Drain/Orée d'Anjou (49)
- Les Quatre Vents, à Rablay-sur-Layon (49)
- Launay, à Saint-Denis de Gastines (53)

Les souscriptions à la Foncière nationale

Les habitants des Pays de la Loire, des souscripteurs engagés !

Ci-après, quelques éléments sur les souscriptions **réalisées par les habitants des Pays de la Loire**. Chacun peut décider de souscrire à la Foncière nationale dans son ensemble, d'orienter sa souscription vers les projets d'une région en particulier, ou vers un projet spécifique.

	Montant total	Non fléché	Fléché vers la région	Fléché vers un projet dans la région	Nombre total	<i>Moyenne</i>
2019	430 075 €	38	42	14	94	4 575 €
2020	927 717 €	86	99	24	209	4 439 €
2021	795 769 €	75	73	27	175	4 547 €

Les souscriptions à la Foncière affectées à notre région

Ici, nous retrouvons les souscriptions réalisées par des personnes de toutes origines géographiques, mais fléchées par les souscripteurs sur les Pays de la Loire. Libre à eux de décider de placer leur épargne dans des projets régionaux de manière générale, ou sur des fermes précises, dont ils souhaitent contribuer concrètement à la réussite.

	Souscriptions fléchées région		Souscriptions fléchées fermes de la région		Total		
	<i>Montant</i>	<i>Nombre</i>	<i>Montant</i>	<i>Nombre</i>	<i>Montant</i>	<i>Nombre</i>	<i>Moyenne</i>
2019	136 730 €	27	43 461 €	17	180 191 €	44	4 095 €
2020	423 692 €	67	72 33 €	23	496 024 €	90	5 511 €
2021	250 825 €	43	115 590 €	26	366 415 €	69	5 310 €

Une nouvelle ferme en 2021 !



Crédit : Courrier de la Mayenne

La ferme de Launay, à Saint-Denis de Gastines (53)

13 ha, brebis laitières et transformation fromages-desserts

Acquisition finalisée début 2021

Au lieu-dit Launay, Aline Madrid Gbaguidi élève depuis 2018 des brebis laitières de race Manech, bien adaptées aux terres de ce secteur. Avec Christophe Gouabault, son compagnon, conjoint-collaborateur, ils sont « bergers dans l'âme », mais pas propriétaires dans l'âme...

13 hectares sur la quarantaine constituant la ferme de Launay devaient être vendus en 2020, une partie étant propriété de la SAFER. Dans le cadre d'une convention avec le Conseil régional des Pays de la Loire, la SAFER a assuré le stockage des parcelles durant deux ans pour faciliter leur installation.

Aline et Christophe ont donc sollicité Terre de Liens Pays de la Loire, ont choisi l'acquisition par Passeurs de Terres, et mobilisé les Mayennais : leur clientèle déjà nombreuse, des citoyens rencontrés lors de manifestations locales (marchés de Noël, festivals agri-culturels...). Cette acquisition réussie permet de sécuriser leur installation à Saint-Denis de Gastines, pour le plus grand plaisir des gourmets mayennais, amateurs de bons fromages !

Quatre projets en cours de finalisation

- Fin 2021, les actes étaient en cours de finalisation avec les notaires pour **l'acquisition de deux fermes** avec Passeurs de Terres, les Quatre-Vents à Rablay-sur-Layon (49) et la Champenièrre à Orée d'Anjou (49).
- **La collecte était lancée pour l'acquisition de la ferme maraîchère du Bois-Olive, à Bouaye (44)**. Un travail était lancé en parallèle avec Nantes Métropole pour l'achat par la collectivité de la maison louée par les fermiers pour sécuriser leur installation.
- **L'instruction du dossier d'acquisition des Fermes du Vignoble, à la Chapelle-Heulin (44)**, arrivait à son terme, pour lancer la collecte en début d'année 2022.

Des fermes qui grandissent...

- **Une nouvelle associée**, Estelle Losquin, a intégré le **GAEC Radis Et Co à la ferme de la Goronnière à Montflours (53)**. Elle y mène une activité de paysanne boulangère.
- **l'acquisition de 21 hectares** a été validée par la Foncière nationale pour agrandir et pérenniser la ferme de **Riglanne à Campbon (44)**.
- le travail d'**acquisition des parcelles de la Noë Allais, à Couéron (44)**, s'est poursuivi avec la Foncière nationale.
- **A Bouguenais (44)**, les acquisitions d'une quinzaine d'hectares de parcelles se sont poursuivies avec la **Fondation** pour le maintien de la **ferme bovine des 9 journaux**, en continuité de l'acquisition de 2 hectares au lieu-dit La Bouchère, à Bouaye.
- La Foncière Terre de Liens finalisait fin 2021 l'**instruction de l'acquisition de la maison de la ferme du Houssais à Pierric (44)** pour le logement du fermier.

Parallèlement, deux fermes ont fait l'objet d'un travail pour une reprise de bail en 2022 (en raison d'un arrêt d'activité et d'un départ en retraite).

«Dialogues permanents pour la nature», avec la LPO

Terre de Liens s'inscrit dans les principes de l'agriculture paysanne et biologique : la terre, l'eau, l'air sont des ressources indispensables au travail agricole qu'il est impératif de préserver. Les paysans Terre de Liens travaillent avec la nature, une part d'entre eux sont partie prenante de la charte «Paysans de nature» construite avec la LPO.

Dans le même élan, Terre de Liens Pays de la Loire et la LPO développent les «Dialogues permanents pour la nature» : une démarche citoyenne, qui associe paysans et habitants, pour appréhender concrètement l'incidence du travail agricole sur la biodiversité et la santé des sols dans les fermes.

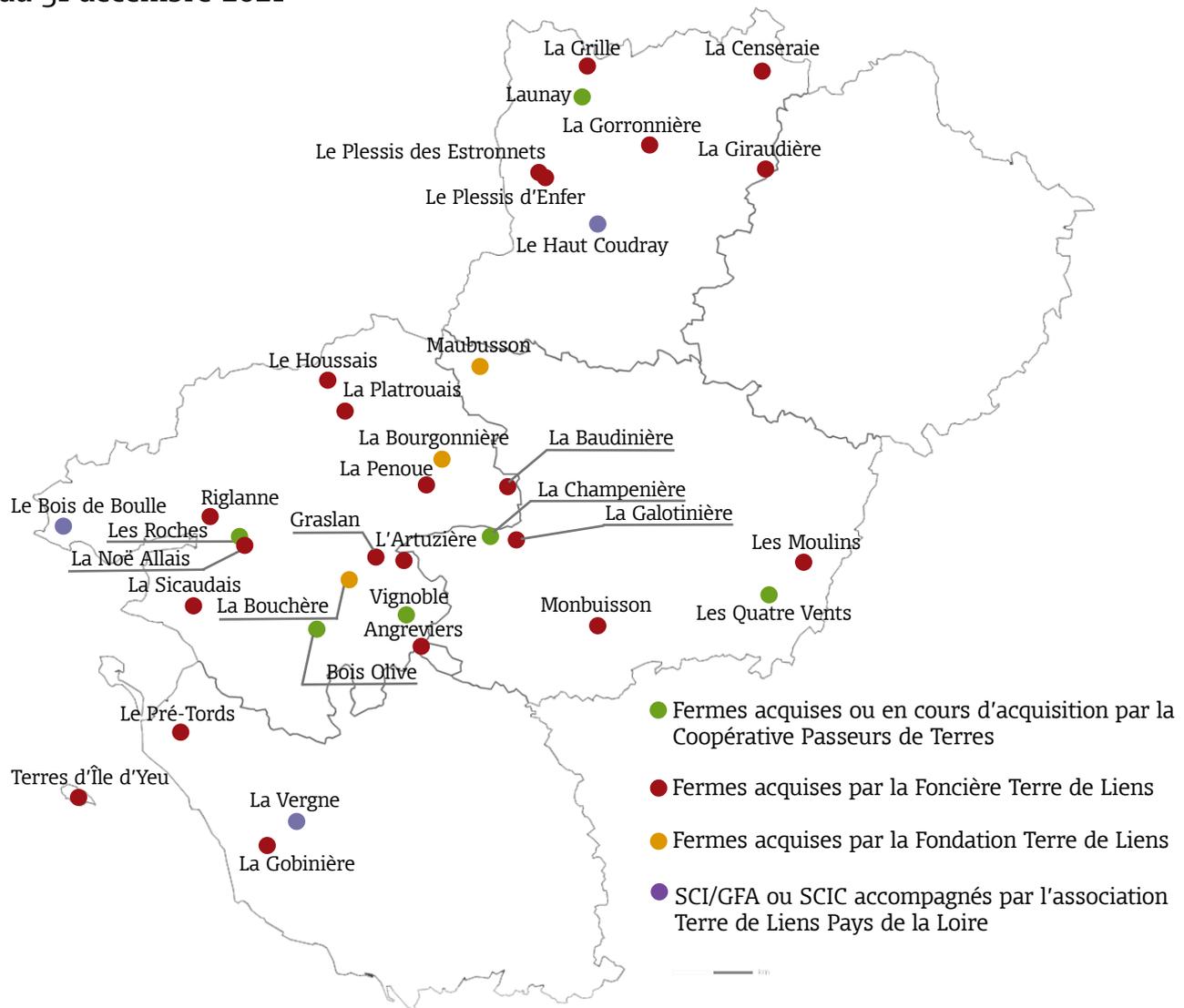
Paysans et citoyens se réunissent périodiquement sur la ferme et bénéficient de l'expertise de la LPO pour envisager des actions d'amélioration de la biodiversité, ces visites de co-construction étant réitérées pour disposer de données significatives sur le temps long.

En 2021, 9 fermes Terre de Liens y ont pris part, un nombre voué à grandir au fil du temps.

Le prix des terres et du bâti

Terre de Liens Pays de la Loire développe au fil du temps une connaissance affinée du prix des terres et du bâti. La situation est contrastée dans notre région : terres accessibles mais cherté des bâtiments dans certains secteurs de Loire-Atlantique, prix plus élevés des terres en Mayenne et Sarthe dans un contexte parfois spéculatif, agglomérations dans lesquelles les surfaces agricoles se raréfient... Cette lecture du territoire nourrit le travail d'acquisition comme la réflexion stratégique de l'association sur les territoires où intervenir fait le plus sens.

La carte des fermes accompagnées par Terre de Liens Pays de la Loire au 31 décembre 2021



**Aujourd'hui,
Terre de Liens Pays de la Loire,
ce sont :**

31 fermes

25 fermes ou parties de fermes
acquises par la Foncière ou la Fondation
6 fermes ou parties de fermes acquises ou en cours d'acquisition via
Passeurs de terres

64 fermiers

- 49 fermiers Foncière et Fondation, 15 fermiers Passeurs de Terres

596,1 hectares

387,5ha Foncière, 69,5ha Fondation, 128,5 ha Passeurs de Terres

3 GFA ou SCI/SCIC accompagnés

La structuration d'un réseau régional

Passeurs de Terres prend son envol !

La **coopérative foncière régionale Passeurs de Terres**, fondée par Terre de Liens Pays de la Loire avec la CAB, les CIVAM, la LPO et l'AFOCG, prend son envol avec le recrutement en novembre 2021 d'une salariée. C'est l'aboutissement d'un travail important des bénévoles et salariés de Terre de Liens Pays de la Loire.

La **convention des usages**, qui formalise les relations entre paysans, coopérative et citoyens, a fait l'objet d'un intense travail de concertation et d'écriture par Terre de Liens Pays de la Loire, **soutenu par la Fondation de France**, pour une finalisation au début de l'année 2022. Passeurs de terres est aussi un espace de travail collectif important avec les autres organisations de l'agriculture paysanne des Pays de la Loire autour des enjeux concrets du foncier agricole, qu'il s'agit de partager avec le plus grand nombre.



Les acteurs ligériens de l'agriculture paysanne s'organisent

2021 est une année importante de **structuration du collectif TACTS («Tous pour une Agriculture Citoyenne, Territoriale et Solidaire»)**, à l'échelle régionale et départementale.

En région

TACTS Pays de la Loire rassemble la FRCivam, la CIAP Pays de la Loire, Accueil Paysan, l'ARDEAR, la Coordination pour l'agriculture biologique-CAB, l'AFOCG et Terre de Liens Pays de la Loire. Toutes ces associations ont pour principe commun d'accompagner les mutations de l'agriculture en veillant à sa soutenabilité.

Une journée de rentrée annuelle rassemble administrateurs et salariés. Des réunions trimestrielles permettent d'échanger sur les problématiques communes de l'accompagnement de l'agriculture paysanne.

Le réseau est jusqu'à présent identifié comme partenaire du Point accueil installation transmission coordonné par la Chambre d'agriculture.

APETI (s'appropriier l'Agroécologie Par l'Echange et le Transfert d'Initiatives)

En 2019, la FRCIVAM des Pays de la Loire a été retenue à l'appel à projets ARPIDA (Animation Régionale des Partenariats pour l'Innovation et le Développement Agricole) financé par le CASDAR, pour la mise en place d'un projet co-construit et mené avec 9 partenaires : Accueil Paysan Pays de la Loire, AFOCG, CAB Pays de la Loire, CFPPA Segré-Le Fresne, CIAP Pays de la Loire, Union régionale des CUMA, DRAAF Pays de la Loire, Terre de Liens Pays de la Loire, Solidarité Paysans Pays de la Loire.

Son objectif est d'accélérer la transition agroécologique en valorisant des outils et méthodes, notamment issus de projets d'expérimentation et de recherche-action, et par la suite de diffuser les résultats de ces travaux.

En 2021, Terre de Liens Pays de la Loire a participé à la journée thématique « **Combiner installation-transmission et agroécologie** » (le 23 novembre à La Chapelle-Heulin) en présentant les parcours d'installation d'Alexis Viaud (Ferme du Royet) et de Cédric Retours (Ferme du Vigneau), accompagnés par Terre de Liens Pays de la Loire et Passeurs de Terres, en lien étroit avec Terres en Vie, association engagée pour la revalorisation agricole de friches viticoles. Cet accompagnement a donné lieu à un achat collectif, porté par Passeurs de Terres. La collecte a été lancée en janvier 2022.

Le projet APETI se conclura en 2022 par un Forum régional.

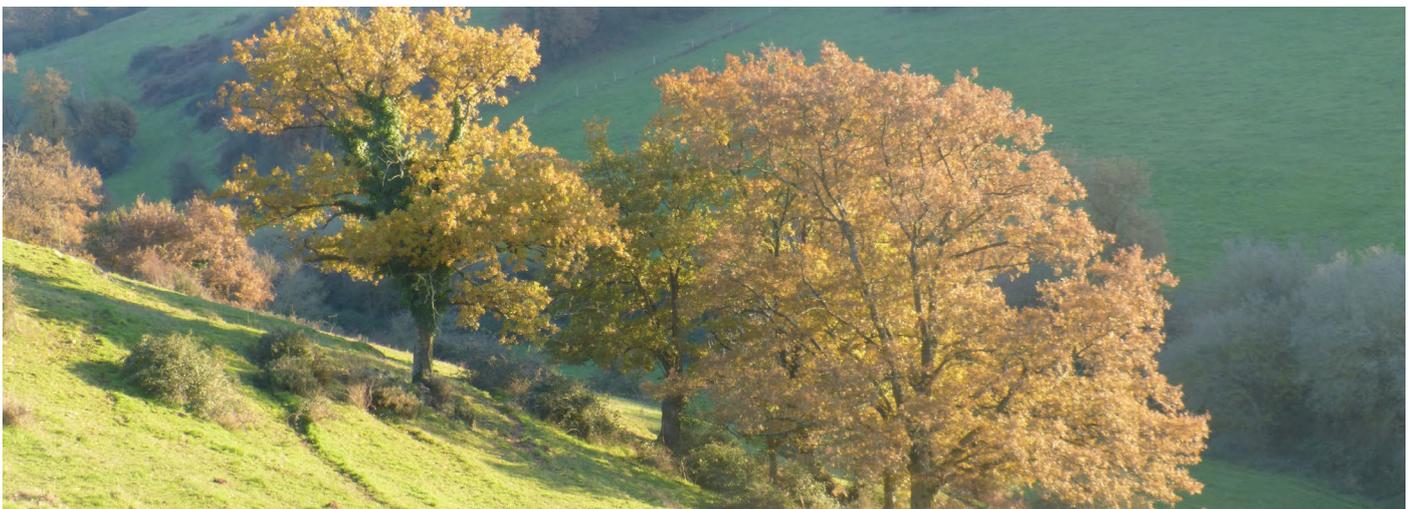
Dans les départements

Les dynamiques sont plurielles selon les départements :

- **En Loire Atlantique**, le réseau se formalise de manière dense dans un contexte de forte structuration des initiatives paysannes. Des réunions régulières se tiennent notamment autour de l'**accompagnement des collectivités**. Un travail est en cours sur la **rédaction d'une charte et d'un organigramme fonctionnel** matérialisant la répartition des compétences de chacun, notamment autour du soutien à l'installation-transmission.

Des discussions sont plus spécifiquement déployées avec le GAB-Groupement pour l'agriculture biologique 44, avec une attention commune au déploiement des Péan – Périmètres de protection des espaces naturels et agricoles – par le département de la Loire-Atlantique.

- En Sarthe, département où l'agriculture paysanne est encore émergente, la démarche collective s'appuie plutôt sur des projets spécifiques, notamment **les Communes sèment en bio**, portées avec la CIAP72 et le GAB72.
- **En Maine-et-Loire**, où l'essentiel des organisations partagent le même bâtiment, des mises en commun concrètes sont facilitées par la proximité quotidienne (mutualisation de moyens, accompagnement collectif de projets d'installation, relation commune avec les collectivités, échange d'informations...). Un **collectif «installation-transmission»** se met en place et des **projets communs sont portés en accompagnement des collectivités (essaimage des Communes sèment en bio à Durtal, participation à la démarche agricole et alimentaire d'Angers Loire Métropole)**
- En Mayenne et Vendée, les échanges donnent lieu à de premières pistes de travail en commun (échanges avec la communauté de communes de Mortagne - 85).



Accompagner les acteurs publics

Cette année, les sollicitations des collectivités ont nettement augmenté. Ce constat nous a menés à recruter une nouvelle salariée, Chloé Malaisé, qui a rejoint l'équipe en septembre 2021 en tant que chargée de la communication et des partenariats. Bienvenue à elle !

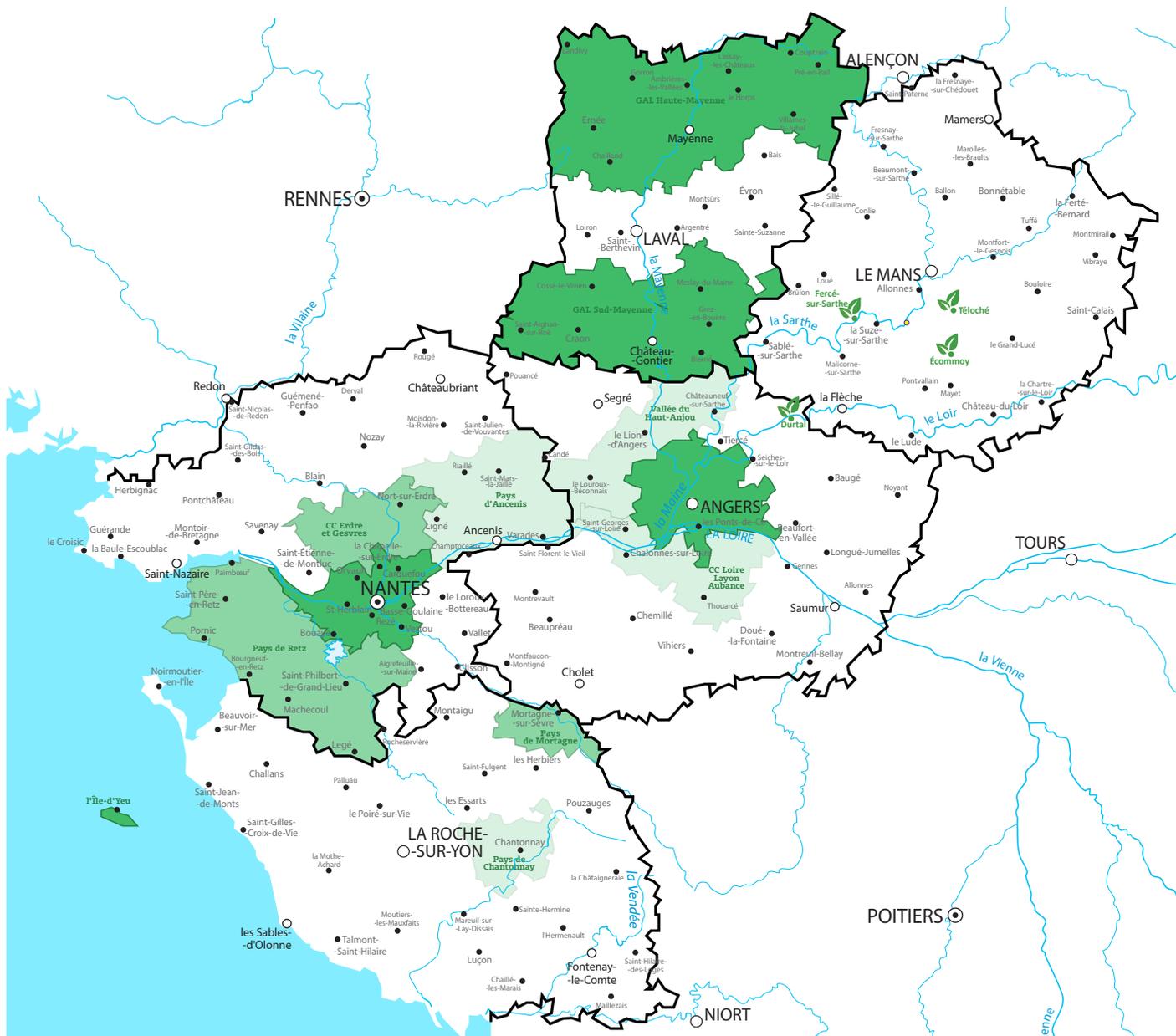
Le développement de ces relations s'accompagne d'une structuration progressive de la relation aux partenaires publics. Nous identifions à ce jour cinq types de relations :

- **Des questions et demandes de conseils sur des sujets précis** ayant trait au foncier agricole, auxquelles Terre de Liens Pays de la Loire répond sans que cela se traduise par des partenariats formalisés.
- Une participation aux concertations engagées par les collectivités dans le cadre de **projets alimentaires ou agricoles territoriaux**, sans partenariat plus poussé à ce jour - c'était le cas en 2021 des communautés de communes du Pays d'Ancenis (44), Loire-Layon-Aubance (49), des Vallées du Haut-Anjou (49), du Pays de Chantonay (85).
- **Des échanges plus approfondis, aboutissant souvent à une rencontre afin de renseigner les collectivités sur la dimension foncière de leur stratégie agricole : une dizaine de communes** ont été concernées en 2021.

- **Des échanges se traduisant par un projet de partenariat, dont la formalisation était encore en cours au 31 décembre 2021. C'est le cas de 4 EPCI** : les communautés de communes Erdre et Gesvres (44), Pays de Mortagne (85), ainsi que le Pôle d'équilibre territorial (PETR) du Pays de Retz, qui regroupe 4 intercommunalités (Sud Estuaire, Pornic Agglo Pays de Retz, Grand-Lieu, Sud Retz Atlantique)
- De nouveaux partenariats noués en 2021 : **7 conventions ont été signées**, avec :
 - Angers Loire Métropole (pour un projet qui se déroulera essentiellement en 2022),
 - les Groupes d'Action Locaux (GAL) Sud Mayenne (Pays de Craon, Pays de Château-Gontier et Pays de Meslay-Grez) et Haute-Mayenne (l'Ernée, Bocage Mayennais, Mayenne Communauté, Mont des Avaloirs)
 - les communes de Fercé, Téloché et Ecommoy (72) autour du programme «Les Communes sèment en bio»,
 - la commune de Durtal (49) autour d'un essaimage en Maine-et-Loire de la démarche «Les Communes sèment en bio»

Des formations pour les collectivités locales

- «**Stratégie foncière agricole territorialisée au service de l'environnement**», 23 février 2021 à Angers, en partenariat avec l'ADEME : 22 participants - élus et agents de l'ensemble de la région.
- «**Le rôle des collectivités territoriales dans le foncier agricole**» pour les élus insulaires des îles atlantiques, 29 avril 2021, en visioconférence.
- «**Les outils fonciers agricoles des collectivités territoriales au service d'une alimentation locale et durable**» à destination des élus et agents des Groupes d'Action Locaux Haute-Mayenne et Sud-Mayenne, le 7 octobre 2021 à Laval : une quinzaine de participants.



- **Des partenariats préexistants, qui se poursuivent cette année :**

- **Nantes Métropole**, qui nous accompagne dans notre démarche d'accompagnement des porteurs de projets agricoles et d'acquisitions, nous associe à la mise en oeuvre de sa stratégie agricole et alimentaire (appel à manifestation d'intérêt pour les paysans cherchant à s'installer, friches, participation aux débats organisés dans le cadre du PAT...). Le dialogue se densifie autour de projets d'investissement communs. Notre démarche d'accompagnement à l'installation sur le territoire de Nantes Métropole est désormais soutenue par la DRAAF au titre du Plan de Relance : la convention a été signée en toute fin d'année 2021.
- **L'île d'Yeu**, dont Terre de Liens continue de suivre la dynamique de reconquête agricole après une implication intense depuis 2014.

A SAVOIR...

Les bénévoles de Terre de Liens Pays de la Loire sont très investis dans les instances techniques et politiques animées par les collectivités :

› **Projets alimentaires territoriaux (PAT) :** Nantes Métropole, Pays de Retz, Angers Loire Métropole, Pays de Chantonnay, Ile d'Yeu, CC Loire Layon Aubance, Pays de Haute Mayenne

› **Projet agricole :** CC Erdre et Gesvres

› **Projet agricole et alimentaire :** commune de Durtal

Participer aux débats publics

Terre de Liens Pays de la Loire siège depuis 2016 au sein des Commissions départementales de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (**CDPENAF**) de Mayenne, de Vendée et de Maine-et-Loire.

Sous l'égide du préfet, ces commissions sont notamment consultées lors de l'élaboration de nouveaux schémas d'urbanisme (PLU, SCOT...).

Notre présence aux côtés de nombreux acteurs, parmi lesquels les syndicats agricoles, la SAFER ou des associations de préservation de l'environnement, nous a permis d'améliorer notre connaissance des processus d'élaboration des projets d'urbanisme et d'intervenir autant que possible pour ralentir l'artificialisation des terres agricoles.

Nos représentants en CDPENAF sont :

- Pour le Maine-et-Loire : Jean-Louis Lecourbe
- Pour la Vendée : Denis Rabiller
- Pour la Mayenne : Jean-Fabien Chesnel

Leur assiduité a permis une régularité et une pertinence dans le suivi des dossiers ainsi qu'une plus forte reconnaissance auprès des acteurs du monde agricole.

Plusieurs fois dans l'année, des administrateurs de Terre de Liens Pays de la Loire ont participé à des temps de travail organisés par des instances régionales sur le développement de l'agriculture, notamment :

- aux **Comités Régionaux d'Installation et Transmission (CRIT- Région Pays de la Loire)**, avec à l'ordre du jour des débats la **concertation sur la déclinaison au niveau régional du nouveau plan stratégique national pour la PAC 2023-2027** (nouvelle DJA («dotation jeune agriculteur»)), parcours d'installation, gouvernance, plan d'entreprise)
- et aux **Comités Installation et Transmission (COTIR - Chambre d'agriculture)** aux côtés des autres acteurs de l'agriculture du territoire. Ces temps, au-delà des échanges, permettent de faire connaître notre action et d'apporter notre contribution et notre expertise au débat.

Un plaidoyer régional

Terre de Liens Pays de la Loire a souhaité interpeller les candidats aux élections régionales 2021 sur la préservation des terres et l'emploi paysan, et ainsi faire connaître les missions de Terre de Liens.

Quatre bénévoles (Jean-Louis Amiot, Emmanuel Brochard, Alain Diamantini et Didier Jalaber) se sont réunis en groupe de travail, pour recenser les candidats et rédiger une lettre d'interpellation, adressée aux quatre principaux candidats. Pour réaliser ce travail, ils ont pu s'appuyer sur la réflexion menée par le mouvement national Terre de Liens et notamment sur les « 10 mesures concrètes pour préserver et partager la terre » à retrouver en ligne dans le Centre de ressources.



A lors que les prochaines élections régionales seront de nouveaux élus élus se former en juin 2021, Terre de Liens, mouvement pionnier dans la préservation des terres agricoles, présente 10 mesures concrètes pour préserver le foncier et développer une agriculture résiliente et qualitative dans chaque Région.

Créer des emplois durables, favoriser les productions locales, appuyer la transition climatique et améliorer la qualité de vie des citoyens, ces enjeux sont au cœur du mandat des élus régionaux.

Parmi les principaux défis à relever, le renouvellement et l'accroissement du nombre des

exploitations agricoles est un enjeu considérable. Les projections réalisées par la Mutualité sociale agricole indiquent que 45 % des exploitants actifs en 2016 auront atteint l'âge légal de départ à la retraite avant la fin 2026. Malgré les efforts consentis, les taux de remplacement des agriculteurs restent trop faibles et ne permettant pas de combler les départs.

À l'heure où la crise sanitaire nous rappelle l'urgence d'un changement de modèle et d'un approvisionnement alimentaire local, les Régions ont le pouvoir d'agir ! En juin prochain, les candidats aux élections régionales seront plus que jamais attendus pour faire des régions, des territoires de résilience.



La vie bénévole : rencontres et mobilisation citoyenne

Quelques événements auxquels les bénévoles ont répondu présent :

En Loire-Atlantique

- 02/07 : stand au festival «L'Envolée», à Couëron
- 19/11 : intervention en ciné-débat à la projection du film Douce France, invité par l'Association Blain Initiatives Citoyennes
- 19/11 : intervention à la soirée « Paysans d'ici et là-bas : Accès à la terre, Accès au bâti, Comment vivre de son travail ? De Drain à l'Indonésie (témoignages) », co-construite avec le CCFD Terre solidaire à Ancenis
- 02/12 : intervention en ciné-débat à la projection du film Douce France, invité par Goulaine Nature Environnement.

(NB : en raison de la crise sanitaire, de nombreux événements ont été annulés)

En Maine et Loire

- 25/09 : stand Terre de Liens à la Biocoop Symbiose de Chalennes
- 20/10 : intervention en ciné-débat à la projection du film Sur le Champ, invité par l'AMAP de l'Outarde à Montreuil-Bellay
- 11, 12, 18 et 19/03/2022 : stands Terre de Liens dans les magasins Biocoop La CABA d'Angers, Mûrs-Erigné et Avrillé

En Mayenne

- 03/07 : stand à «Planète en fête»
- 04 et 05/09 : stand à la «Fête de la terre», à Fontaine Daniel
- 12/09 : stand à la rando Conf'
- 18/09 : stand à la ferme ouverte du Paquis Fleuris (ferme Terre de Liens du plessis des Estronnet)
- 26/09 : stand au marché de producteurs de la ferme du Bois Gamat à Laval

En Sarthe

03/07 : le groupe sarthois accueillait l'AG de l'association !



+ à l'échelle régionale : 2 événements, 8 réunions du CA

Terre de Liens Pays de la Loire a célébré son **dixième anniversaire «+1»** lors de son assemblée générale, qui s'est tenue le 3 juillet à Fillé-sur-Sarthe (l'assemblée générale de 2020 n'ayant pu se tenir en présentiel en raison de la crise sanitaire).

Se faire connaître



Depuis le mois d'août 2021, Terre de Liens Pays de la Loire dispose d'un nouveau site internet, déployé par Antoine Tignon, en stage parmi nous au printemps et à l'été 2021.

L'adresse :

terredeliens-paysdelaloire.org

Entre août et décembre 2021, le site a reçu 1079 visites, pour 3 583 pages vues (les plus visitées : «les fermes» et «participer»)

Un bon démarrage pour un espace riche en ressources au plus près des fermes et des citoyens !

Ils et elles nous soutiennent !

Les donateurs

Les donateurs sont aux côtés de notre association et contribuent à notre dynamique, nous les en remercions très chaleureusement.

	Dons	Nombre de donateurs
2019	18 708 €	103
2020	27 436 €* <small>*dont un don exceptionnel de 10 000 euros.</small>	119
2021	11 530 €	67

Des dons sont également collectés par la Fondation nationale Terre de Liens, qui bénéficient indirectement aux associations territoriales au travers d'un soutien à des projets spécifiques.

Depuis 2018, les dons à Terre de Liens Pays de la Loire sont déductibles des impôts. Les donateurs peuvent être aussi bien des particuliers que des personnes morales. Parlez-en autour de vous !

Biocoop

Biocoop (réseau national et magasins locaux, notamment la CABA, coopérative de l'agglomération angevine) accompagne régulièrement Terre de Liens au travers de dons ou d'actions de sensibilisation de ses clients.

En 2021, la CABA a apporté un soutien de 3 000 € à Terre de Liens Pays de la Loire. Les liens avec le réseau de magasin vont s'amplifier, Terre de Liens étant l'organisation bénéficiaire pour 2022 de l'opération d'arrondi en caisse «le don militant».

La Boulangère bio

Le partenariat démarré en 2017 avec la Boulangère Bio se poursuit : nous les remercions vivement pour leur confiance !

Ce soutien s'inscrit dans le cadre du « 1% pour la Planète » : l'entreprise affecte chaque année 1% de son chiffre d'affaires au soutien à des organisations agissant pour la préservation de l'environnement et agréées par le réseau.

Novam Ingénierie

Une équipe de 8 salariés de l'entreprise vendéenne Novam ingénierie s'est mobilisée pour notre association dans le cadre d'un «Dé-fit» entreprise.

Le «dé-fit» s'intègre à la démarche de responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise. Les salariés en équipes ont parcouru 814 km en trois semaines, pour soutenir l'association de leur choix à raison de 1€ du km parcouru. Ils ont remis un chèque correspondant à notre association au printemps 2021. Nous les remercions pour leur soutien !

L'engagement dans le mouvement national Terre de Liens

Depuis 2018, l'association nationale Terre de Liens est une **fédération**. Cette évolution traduit le rôle essentiel des associations territoriales dans la mise en œuvre du projet Terre de Liens : ce sont elles qui rendent concrètement possibles les installations, qui sont au contact des collectivités locales et des citoyens au plus près de leur lieu de vie.

L'engagement dans le mouvement national est un levier essentiel pour mener nos missions : partage d'expériences, entraide, formations, plaidoyer national, mobilisation collective de ressources financières diversifiées pour faire pousser des fermes partout en France, mise en commun d'outils pour la communication, la veille foncière, le mécénat... Cela se traduit par des temps de travail et de rassemblement qui associent salariés et bénévoles tout au long de l'année.

Résultats concrets de ce travail collectif,

- l'outil **Parcel** (parcel-app.org), qui permet de traduire les besoins alimentaires d'un territoire agricole en hectares de terres et en nombre d'emplois agricoles,
- l'outil **Récolte** (ressources.terredeliens.org/recolte), qui permet de partager les expériences novatrices portées par les collectivités,
- la plateforme **Objectif Terres** (www.objectif-terres.org), qui permet aux propriétaires cédants et aux porteurs de projets agricoles de publier des annonces d'offre ou de recherche de foncier,
- de nombreux **guides et rapports** à l'usage des propriétaires, des paysans, des citoyens, des collectivités...

Terre de Liens Pays de la Loire prend part à de nombreuses commissions de travail nationales qui nourrissent son travail en région.



Des temps collectifs au sein du mouvement

- Séminaire du réseau associatif, les 25 et 26 juin à Paris : « Quelle juste place du réseau associatif dans le mouvement Terre de Liens ? »
- Journées Nationales Bénévoles annuelles du 24 au 26 septembre à Pierrefonds (Oise) : ateliers veille foncière, échanges sur la mobilisation des jeunes, repas festif et moments conviviaux.



Liliane Piot, co-présidente de notre association, est membre du Conseil d'administration de la Fédération.

La relation avec la **Foncière** est dense tout au long de l'année, en premier lieu autour des fermes accompagnées en commun : chaque année, environ 8 comités nationaux d'engagement se réunissent pour arbitrer sur les projets d'acquisitions instruits en région.

Avec la **Fondation**, plusieurs projets sont portés en Pays de la Loire, notamment :

- la ferme de Maubusson, léguée à la Fondation, qui fait l'objet d'un suivi de long terme en partenariat avec le département du Maine-et-Loire au titre des Espaces naturels sensibles ;
- la ferme des 9 journaux, à Bouguenais en Loire-Atlantique, qui repose sur un travail au long cours de regroupement de dizaines de petites parcelles issues de propriétaires différents.

La Foncière et la Fondation copilotent un **«pôle fermes»** national, responsable des fermes acquises par les outils nationaux, de la gestion locative à la maîtrise d'ouvrage de travaux d'amélioration.

Le Conseil d'administration au 31 décembre 2021

Présidence

Liliane Piot, géographe-urbaniste à la retraite (49)
Jacques Bodineau, éleveur (49)

Trésorier

Gilles Roussillat, informaticien (49)

Bureau

Adrien Frouin, professeur de français (49)
Elisabeth Guist'hau, professeure à la retraite (44)
Hubert Perry-Giraud, retraité de La Poste (44)
Nelly Ponton, secrétaire médico-sociale à la retraite (72)
Patrick You, comptable à la retraite (85)

Administrateurs

Christian Bastard, éleveur (44)
Jean-Luc Coulon, éleveur à la retraite (72)
Denis Rabiller, éleveur à la retraite (53)
Bertrand Tremblay, responsable de projets en aménagement et construction à la retraite (44)
Marcel Vinet, éleveur à la retraite (44)

Membres invités sans droit de vote

Laure Beauffigeau, agricultrice (53)
Evelyne Bouillon, professeure à la retraite (85)
Emmanuel Brochard, architecte urbaniste à la retraite (44)
Alain Diamantini, salarié de la Caisse des dépôts (49)
Didier Jalaber, conseiller en banque à la retraite (44)

L'équipe salariée au 31 décembre 2021

- Lisa CLEMOT, animatrice vie associative
- Tanguy MARTIN, médiateur foncier
- Chloé MALAISE, chargée de la communication et des partenariats
- Sandra CORMIER, chargée de comptabilité et d'administration (*en emploi partagé, mis à disposition par le GABB Anjou*)

NOTES

pdl@terredeliens.org
terredeliens-paysdelaloire.org
06 61 45 49 88

Terre de Liens Pays de la Loire est soutenue dans ses activités annuelles par le Conseil régional des Pays de la Loire et Nantes Métropole.



FONDATION TERRE DE LIENS
Reconnue d'utilité publique
Habilité à recevoir donations et legs



Pays de la Loire

pdl@terredeliens.org
terredeliens-paysdelaloire.org
06 61 45 49 88